

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Métropole Nice Côte d'Azur, Pour le compte de la Ville de Nice 5 rue de l'Hôtel de Ville, 06364,
Nice Cedex 4, F, Courriel : dao@nicescotedazur.org, Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Organisation de l'étape niçoise du tour voile 2019-2022

Numéro de référence : 19V0472

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92622000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La consultation est lancée suivant la Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable - R.2122-3-3° du Code de la commande publique. La consultation a pour objet, l'organisation et la communication relatives à la dernière étape du Tour Voile.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Prestations de services

Section II : Description

OBJET : Organisation de l'étape niçoise du tour voile 2019-2022

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92622000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Ville de Nice

II.2.4) Description des prestations : DUREE DU MARCHE : Le délai d'exécution est fixé à 2 jours. La durée initiale est de 1 an. Le marché pourra faire l'objet de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :

1. LE PRIX / Pondération : 100

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Prestations de services

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de mise en concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :

protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

Explication : le prestataire détient l'exclusivité de l'organisation du présent évènement.

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

Section V : Attribution du marché

Marché n° :

Lot n° :

Intitulé : Organisation de l'étape niçoise du Tour Voile 2019-2022

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 12 juillet 2019

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

AMAURY SPORT ORGANISATION, 40-92 Quai du Point du Jour - CS 80167, 92100, BOULOGNE
BILLANCOURT CEDEX, F, Code NUTS : FR105

Le titulaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 170 000

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date de conclusion du contrat : 11/ 07 /2019

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs - CS 61039, 06050, Nice Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421 1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521 1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 12/07/2019 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics 45 rue Gioffredo 06364 Nice Cedex 04 4e étage Tél.+33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicedazedazur.org

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
:

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14 août 2019